

# Entrée de la Résidence des Tours de Seysses



## Utilisation du portillon et du portail coulissant pour les résidents :

**Le portillon est ouvert de 6 h à 23 h.  
Le portail voiture coulissant reste fermé.**

En dehors de cet horaire, le portillon s'ouvre avec une clef (pas avec un badge) pour entrer dans la résidence ou avec le bouton poussoir situé à droite dans la haie pour en sortir.

Le portail s'ouvre avec la télécommande.

Le nom et le numéro de téléphone (fixe ou portable) de chaque résident, doit être enregistré par le concierge sur l'application de téléphonie du portail, ce numéro reste confidentiel.

## Utilisation pour les visiteurs:

### 1- Vous rendez visite pendant les horaires de fermeture:



Cherchez le nom sur l'affichage digital de la platine du portail d'entrée de la résidence, en appuyant sur les touches < ou > suivant que le nom est plus près du A ou du Z.

Les noms défilent vite, à l'approche de celui recherché, appuyer «au coup par coup» jusqu'à son affichage.

Appuyez aussitôt sur «sonnerie» (bouton gravé d'une clochette).

L'application compose alors automatiquement le n° de téléphone donné à la conciergerie et vous êtes en communication avec votre visiteur, si vous le désirez, ouvrir le portillon en appuyant sur la touche 1 de votre téléphone ou ouvrir le portail coulissant en appuyant sur la touche 2.

Attention, il n'y a pas toujours de place de stationnement disponible dans la résidence.

### 2- Vous sortez de la résidence pendant les horaires de fermeture:

Appuyez sur le bouton poussoir situé dans la haie en retrait à droite, puis sortez par le portillon.

L'automobiliste doit sortir par le portillon comme le piéton et se faire ouvrir le portail par la personne à qui il a rendu visite en opérant comme décrit au paragraphe 1-